

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : MILBACYL 2,5 / 25 MG COMPRIME A CROQUER POUR PETITS CHIENS ET CHIOTS, Comprimé à croquer

Titulaire : CEVA SANTE ANIMALE

Composition : Milbémycine oxime 2,50 mg - Excipient QSP 1 Comprimé; Praziquantel 25,00 mg - Excipient QSP 1 Comprimé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/6269163 3/2024

Date de décision : 21/06/2024